



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériels

Question écrite n° 5717

Texte de la question

M. Jérôme Lambert interroge M. le Premier ministre sur la position du Gouvernement au sujet des négociations engagées entre EADS et BAE systems en vue d'un rapprochement pour créer le numéro un mondial de l'aéronautique et de la défense. Cette fusion aux enjeux stratégiques, économiques et sociaux ne peut se concrétiser sans l'aval des États, en particulier de l'État français, actionnaire d'EADS. La création de cette *holding* EADS-BAE serait un événement important, tant sur le plan économique que sur celui de l'emploi. Elle affecterait aussi la position des États européens dans ce dossier stratégique, celui de la construction des matériels de défense ainsi que leurs relations avec les États-unis. De nombreuses questions se posent dans cette affaire assez emblématique du rôle de l'État dans un secteur très important, notamment en ce qui concerne l'avenir du pacte d'actionnaires franco-allemand dans EADS et la compatibilité de la fusion avec une politique européenne de défense indépendante des intérêts industriels et stratégiques des pays étrangers à l'Union européenne. En l'absence d'informations sur ces sujets, il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement quant à ce dossier sensible.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5717

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5272

Question retirée le : 10 décembre 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)